



ADDENDA N° 2

Numéro de la demande de soumissions : 19-1252

Titre : Bâtiment 50 – Rénovation de laboratoire, pièces EW-6, 14, 15 et 16 – FEC, Ottawa.

Date : 17 décembre, 2019

Les renseignements ci-dessous complètent ou remplacent le contenu correspondant des documents d'appel d'offres émis le 29 novembre 2019. Le présent addenda fait partie des documents contractuels, et il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

Dessins :

1. Feuille A-101 :

- a) Dessin 1/A-101 : supprimer la note clé # 02 au niveau de la porte entre la pièce EW-14 et la pièce EW-15, tel qu'indiqué.
- b) Dessin 2/A-101 : supprimer la note clé # 02 au niveau de la porte entre la pièce EW-14 et la pièce EW-15, tel qu'indiqué.
- c) Notes du plan d'étage proposé : réviser la note #18 tel qu'indiqué. Voir la nouvelle feuille A-101 ci-dessous.

NOTES :

ADDENDA RELATIF AUX TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

1.0 MÉCANIQUE

1.1 DEVIS

.1 Se reporter à la section 11, Appareil monobloc monté en toiture

- .1 Fournir des dispositifs de commande autonomes pour l'appareil monté en toiture. Le fabricant de l'appareil de traitement d'air fournira ces commandes.

1.2 DESSINS

.1 Se reporter au dessin M-201

- .1 L'entrepreneur doit mesurer la performance du ventilateur d'extraction de la hotte de fumée existante avant les travaux. L'entrepreneur en équilibrage d'air doit être certifié par le NEBB. Le volume d'air extérieur pour le nouvel appareil de traitement d'air doit être égal au débit d'air extrait par la hotte de fumée.

.2 Se reporter au dessin M-301

- .1 Séquence des opérations de l'appareil monté en toiture :

- .1 Le système est activé au panneau de commande local, fourni par le fabricant de l'appareil de traitement d'air. Le ventilateur d'alimentation doit pouvoir fonctionner en continu. Le registre d'admission d'air neuf doit fournir un volume d'air égal au débit d'air extrait par le ventilateur d'extraction de la hotte de fumée (à confirmer par l'entrepreneur en équilibrage d'air avant les travaux). Les commandes de l'appareil de traitement d'air doivent pouvoir être réglées en fonction de l'heure du jour.
- .2 Durant la saison de chauffage, le système de chauffage au gaz doit être activé au besoin pour maintenir la température de l'air ambiant au point de consigne de 22°C (réglable). Le chauffage au gaz doit être verrouillé lorsque la température de l'air extérieur est supérieure à 15°C (réglable). La température de l'air d'alimentation doit être maintenue à 30°C (réglable) grâce à la modulation du brûleur à gaz.
- .3 Durant la saison de climatisation, le système de climatisation doit être activé au besoin pour maintenir la température de l'air ambiant au point de consigne de 24°C (réglable). Le système de refroidissement mécanique doit être verrouillé lorsque la température de l'air extérieur est inférieure à 12°C (réglable). La température de l'air d'alimentation doit être maintenue à 14°C (réglable) grâce à la modulation des ventilateurs de condenseur.

QUESTION ET RÉPONSE: (Q et R)

Q1. Existe-t-il un système de contrôle automatique de bâtiment et des commandes numériques directes (CND) dans ce bâtiment? Si tel est le cas, pourriez-vous nous donner le nom du fournisseur?

R1. Voir les notes ci-dessus.

Q2. Sinon, est-ce que la zone rénovée sera contrôlée par un système autonome?

R2. Fournir des dispositifs de commande autonome pour l'appareil monté en toiture. Ces dispositifs seront fournis par le fabricant de l'appareil de traitement d'air.

Q3. Quelles sont les heures de travail?

R3. Les travaux doivent être réalisés les jours de semaine, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

Q4. Concernant l'Ethernet et le téléphone, devons-nous fournir l'infrastructure ou retenir les services d'un entrepreneur en données pour câbler et connecter les prises?

R4. Les dessins indiquent actuellement que ces articles font partie de la portée des travaux de l'entrepreneur général.

Q5. Photos du toit : pourriez-vous nous fournir des photos du toit, puisqu'il n'était pas possible d'y accéder lors de la démonstration?

R5. Voir les photos du toit ci-dessous.

Q6. Note 14, Remettre à neuf les armoires : est-ce que la couleur doit être la même que la couleur existante, ou bien une nouvelle couleur est-elle requise?

R6. Les armoires remises à neuf doivent être réparées, apprêtées et peintes. Se reporter aux notes générales de la feuille A-103.

Q7. Dessin M401, détail 5 : est-ce que l'acier du support du condenseur doit être galvanisé ou peint?

R7. Les deux finis sont également acceptables. Les deux supports préfabriqués les plus courants sont le support Quick-Sling, qui est enduit de poudre, et le support EcoFrame, qui est électrozingué. L'entrepreneur peut choisir de fabriquer son propre support, ce qui est également acceptable.

Q8. Pouvez-vous fournir des précisions sur la structure de toit sous l'appareil monté en toiture, dans le détail 1 du dessin M301?

A8. Le détail 1 du dessin M301 est le détail d'un appareil de traitement de l'air standard. L'entrepreneur doit se reporter aux dessins de la structure du toit. Voir les détails semblables du dessin SK4, qui donnent une représentation plus exacte de la structure du toit.

Q9. Pouvez-vous nous indiquer quelle(s) zone(s) générale(s) seront ouvertes et quelles zones devront être protégées contre la chute d'objets durant les travaux?

R9. Comme le toit plat est entouré du toit métallique en mansarde et comme il y a une marquise au-dessus de l'entrée située du côté ouest, une protection contre la chute d'objets n'est pas requise. Toutefois, une protection est requise sur la marquise en verre, du côté nord, comme je l'ai indiqué dans la note 9 du dessin Plan du toit (addenda 2).

Q10. Pouvons-nous obtenir plus d'informations sur le revêtement de planchers en linoléum à installer il n'y a pas de fabricant préféré spécifié?

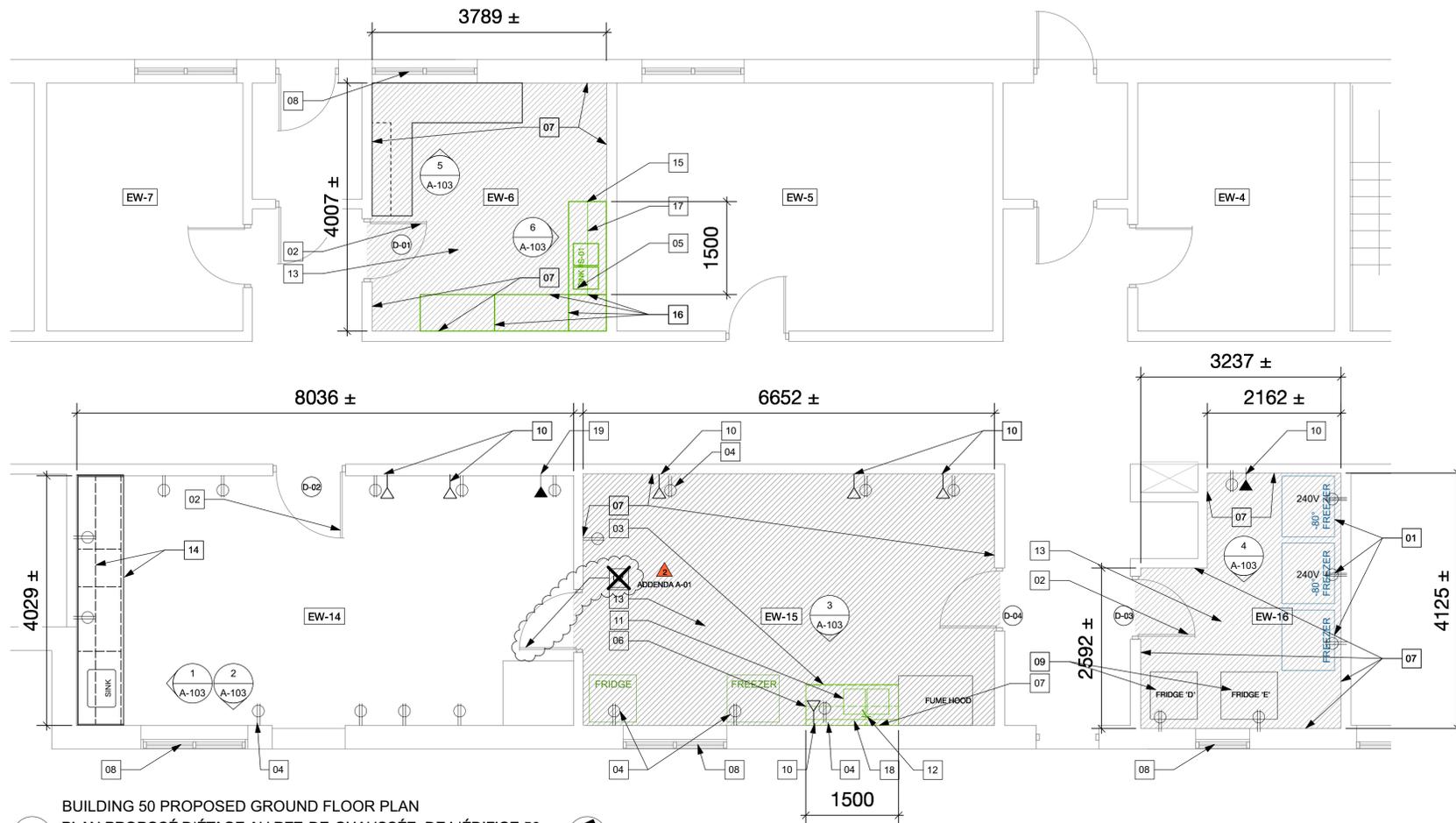
R10. Il n'y a pas de fabricant préféré. L'entrepreneur doit fournir un revêtement de plancher en linoléum conforme aux spécifications de performances fournies. AAC doit sélectionner la couleur / le motif dans la palette de couleurs standard du fabricant choisi.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.





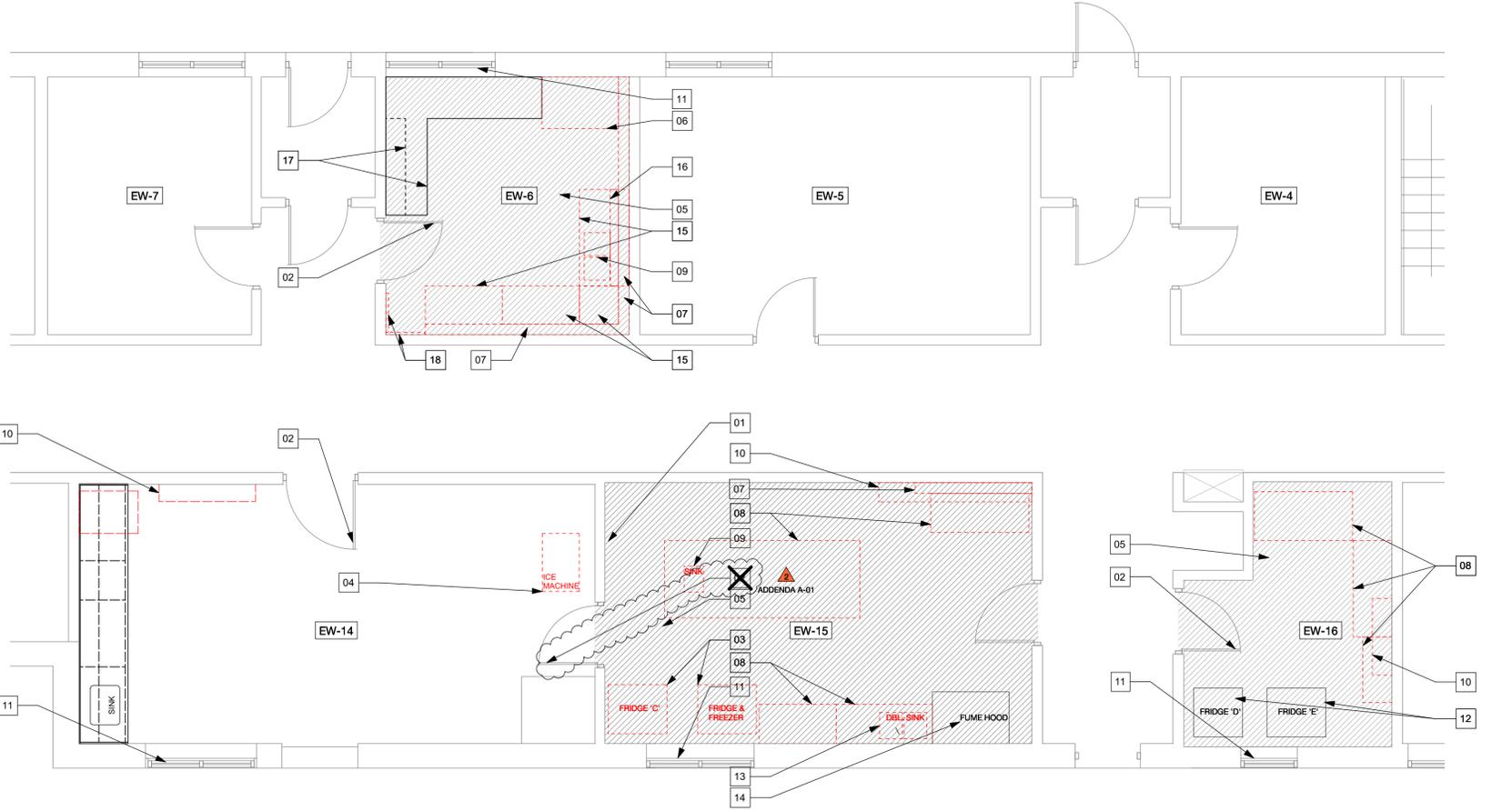




- Proposed Floorplan Notes / Notes - Plan d'étage proposé**
- INSTALL NEW -80° C FREEZER LOCATION. SUPPLIED BY OWNER.
INSTALLER UN NOUVEAU CONGÉLATEUR DE -80 DEGRÉS CELSIUS À CET ENDROIT, LEQUEL CONGÉLATEUR SE DEVANT D'ÊTRE FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE.
 - INSTALL NEW DOOR HANDLE (LEVER SET).
 - INSTALL NEW MILLWORK. RE-INSTALL EXISTING STAINLESS STEEL COUNTERTOP AND SINK.
MONTER DE NOUVEAUX TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE. REMONTER L'ÉVIER ET LE DESSUS DE COMPTOIR EXISTANTS ET EN ACIER INOXYDABLE.
 - INSTALL NEW POWER OUTLETS (REFER TO ELECTRICAL).
INSTALLER DE NOUVELLES SORTIES DE COURANT; SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
 - INSTALL NEW SINK & STAINLESS STEEL COUNTERTOP.
MONTER UN ÉVIER ET UN DESSUS DE COMPTOIR NEUFS ET EN ACIER INOXYDABLE.
 - INSTALL NEW UPPER CABINETS.
INSTALLER DE NOUVELLES ARMOIRES SUPÉRIEURES.
 - PATCH EXISTING GYPSUM BOARD (TYP) AND RE-PAINT ALL WALLS (P1).
RAPIÉCER LE GYPSE EXISTANT (DÉTAIL TYPIQUE) ET REPEINDRE TOUS LES MURS (P1).
 - INSTALL NEW ROLLER BLINDS.
INSTALLER DE NOUVEAUX STORES À ENROULEMENT.
 - REINSTALL EXISTING REFRIGERATORS.
REINSTALLER LES RÉFRIGÉRATEURS EXISTANTS.
 - INSTALL NEW ETHERNET OUTLET.
MONTER UNE NOUVELLE SORTIE « ETHERNET ».
 - REINSTALL EXISTING COUNTERTOP AND SINK.
REMONTER L'ÉVIER ET LE DESSUS DE COMPTOIR EXISTANTS.
 - INSTALL NEW EMERGENCY EYEWASH AND FAUCET. REFER TO MECHANICAL DRAWINGS.
MONTER UN NOUVEAU POSTE DE LAVAGE OCULAIRE EN CAS D'URGENCE ET UN NOUVEAU ROBINET ASSORTI. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
 - INSTALL NEW RESILIENT FLOORING AND 102mm HIGH WALL BASE (TYP).
MONTER UN NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE ET UNE NOUVELLE PLINTHE MURALE ET ASSORTIE ET DE 102 mm DE HAUTEUR. DÉTAIL TYPIQUE.
 - REFURBISH / PAINT EXISTING UPPER AND LOWER CABINETS. REFER TO SHEET A-103.
REMETTRE À NEUF ET (OU) PEINDRE LES ARMOIRES EXISTANTES ET SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES. SE REPORTER À LA FEUILLE A-103.
 - INSTALL NEW COUNTERTOP (C1).
MONTER UN NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR (C1).
 - RELOCATE EXISTING CABINETRY & MILLWORK.
DÉPLACER LES ARMOIRES ET LES TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE EXISTANTS.
 - RE-INSTALL EXISTING SHELVING.
REMONTER LES ÉTAGÈRES EXISTANTES.
 - FURR OUT KNEE WALL- SEE 8/A-103.
MUR NAIN, À AMÉNAGER AVEC DES PROFILÉS DE FOURRURE RESSORTANT. VOIR LE DÉTAIL 8/A-103.
 - NEW TELEPHONE OUTLET.
NOUVELLE SORTIE DE COMMUNICATION PHONIQUE.

BUILDING 50 PROPOSED GROUND FLOOR PLAN
PLAN PROPOSÉ D'ÉTAGE AU REZ-DE-CHAUSSÉE, DE L'ÉDIFICE 50
 Scale: 1:50 Échelle: 1:50

- Demolition Plan Notes / Notes - Plan des ouvrages de démolition**
- REMOVE EXISTING COAT HOOKS.
ENLEVER LES CROCHETS À MANTEAUX EXISTANTS.
 - REMOVE EXISTING DOOR KNOB (SEE DOOR AND HARDWARE SCHEDULE).
ENLEVER LA POIGNÉE DE PORTE EXISTANTE; VOIR LA NOMENCLATURE DES PIÈCES DE QUINCAILLERIE.
 - REMOVE EXISTING EQUIPMENT (NIC).
ENLEVER L'APPAREILLAGE EXISTANT (NON INCLUS AU PRÉSENT CONTRAT).
 - REMOVE EXISTING EQUIPMENT AND RELOCATE PER OWNER'S INSTRUCTIONS.
ENLEVER L'APPAREILLAGE EXISTANT ET LE DÉPLACER EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU PROPRIÉTAIRE.
 - REMOVE EXISTING FLOORING AND WALL BASE.
ENLEVER LA PLINTHE MURALE ET LE REVÊTEMENT DE SOL EXISTANTS.
 - REMOVE EXISTING FUME HOOD.
ENLEVER LA HOTTE DE FUMÉE EXISTANTE.
 - REMOVE EXISTING FURRED OUT WALL / LEDGE.
ENLEVER LE MUR ET (OU) L'OUVRAGE DE BORDURE EXISTANTS, LESQUELS ÉTANT AMÉNAGÉS AVEC DES PROFILÉS DE FOURRURE.
 - REMOVE EXISTING MILLWORK.
ENLEVER L'OUVRAGE D'ÉBÉNISTERIE EXISTANT.
 - REMOVE EXISTING STAINLESS STEEL COUNTERTOP & SINK.
ENLEVER L'ÉVIER ET LE DESSUS DE COMPTOIR EXISTANTS, EN ACIER INOXYDABLE.
 - REMOVE EXISTING UPPER CABINETS / SHELVES.
ENLEVER LES ARMOIRES SUPÉRIEURES EXISTANTES ET CE, COMPTE TENU DE LEURS ÉTAGÈRES.
 - REMOVE EXISTING WINDOW BLINDS.
ENLEVER LES STORES DE FENÊTRES EXISTANTS.
 - TEMPORARILY RELOCATE REFRIGERATORS TO PERMIT FLOORING REMOVAL (NIC).
DÉPLACER TEMPORAIREMENT LES RÉFRIGÉRATEURS ET CE, AFIN DE PERMETTRE L'ENLÈVEMENT DU REVÊTEMENT DE SOL, LEQUEL ENLÈVEMENT NE RELEVANT PAS DU PRÉSENT CONTRAT.
 - REMOVE EXISTING SINK. REINSTALL ON NEW MILLWORK.
ENLEVER L'ÉVIER EXISTANT. À REMONTER SUR DE NOUVEAUX TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE.
 - EXISTING FUMEHOOD TO REMAIN.
CONSERVER LA HOTTE DE FUMÉE EXISTANTE.
 - RELOCATE EXISTING MILLWORK.
DÉPLACER LES TRAVAUX EXISTANTS D'ÉBÉNISTERIE.
 - RELOCATE EXISTING SHELVING.
DÉPLACER LES ÉTAGÈRES EXISTANTES.
 - EXISTING MILLWORK AND SHELVING TO REMAIN.
CONSERVER LES ÉTAGÈRES ET TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE EXISTANTS.
 - REMOVE EXISTING UNI-STRUT BARS (TYP)
ENLEVER LES BARRES EXISTANTES À ÉTRÉSILLONS (DÉTAIL TYPIQUE).



BUILDING 50 DEMOLITION GROUND FLOOR PLAN
PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION AU REZ-DE-CHAUSSÉE, DE L'ÉDIFICE 50
 Scale: 1:50 Échelle: 1:50

SEAL / SCEAU

CONSULTANTS / EXPERTS-CONSEILS

KEY PLAN / PLAN CLÉ

#	ISSUE / REVISION	DATE
01	ISSUED FOR CLIENT REVIEW	OCT 7, 2019
01	À FAIRE RÉVISER PAR LE CLIENT	7 OCT 2019
ADDENDA A-01		DEC 12, 2019

PROJECT NAME

CENTRAL EXPERIMENTAL FARM
Building 50
Labs/Genomics
RENOVATIONS
 OTTAWA, ON

NOM DU PROJET
FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE

Édifice 50
Laboratoires/
Génomique
RÉNOVATIONS
 OTTAWA, ONTARIO

SHEET TITLE / TITRE DE LA FEUILLE

BUILDING 50
PLANS
ÉDIFICE 50
PLANS

© 2019 ALL RIGHTS RESERVED. Any unauthorized use of these drawings may violate copyright and other applicable laws and could result in criminal or civil penalties.
© 2019 TOUTS LES DROITS SONT RÉSERVÉS. Toute utilisation non autorisée de ces dessins peut violer les droits d'auteur et autres lois applicables et pourrait entraîner des sanctions pénales ou civiles.

PROJECT / PROJET #: 19012
 DRAWN BY / Dessiné par: KT
 CHECKED BY / Vérifié par: KT

SHEET / FEUILLE

A-101